

Balade contée à Saint-Gence, bois de Lenfant

Prom'nons Nous !

SAMEDI 18 MAI 16H15
SALLE DES FÊTES

L'association les Passeurs d'histoires et M. Mazière
vous emmènent en balade contée sur le thème de la
nature.

Au choix : itinéraires de 2h30 (4/5km) ou 2h (2km).
Participation libre, ouvert à tous.

Regardez la nature... Écoutez son histoire...

A l'issue de la balade, un apéro dînatoire vous sera proposé à la salle
des fêtes.

Participation de 5€ par personne pour l'apéro dînatoire, inscription
obligatoire.

Organisé par l'association des parents d'élèves en partenariat avec les
Mil'Pat et le comité des fêtes. Pour tout renseignement, merci de
contacter Arnaud au 06 45 74 77 98

INSCRIPTION

Petite nouveauté cette année, la SGAPE vous propose de parcourir les sentiers du bois de Lenfant lors d'une balade contée !

La balade est gratuite. Cependant, pour faciliter l'organisation, merci de nous indiquer le nombre de personnes y participant.

Rendez-vous le 18 mai à 16h15 à la salle des fêtes de Saint-Gence pour le départ du grand tour à 16h30 et celui du petit tour à 16h45. L'association les Mil'Pat encadrera les balades, celles-ci seront balisées au préalable par les enfants lors d'une sortie scolaire.

Les conteurs s'arrêteront plusieurs fois au cours de la balade pour vous conter des histoires sur le thème de la nature.

Pensez à prendre des chaussures adaptées à la balade !

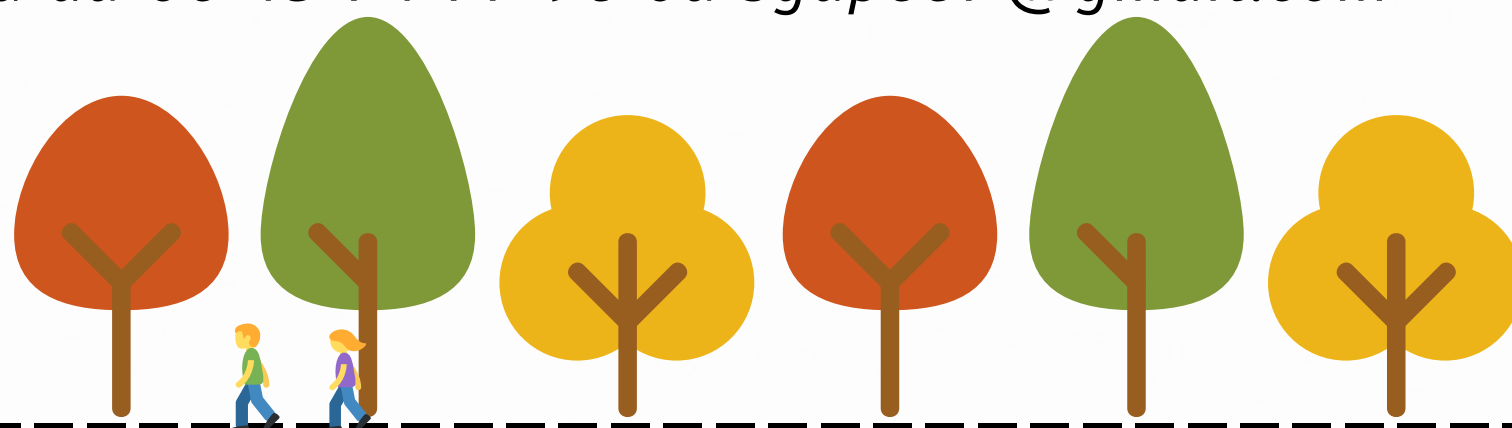
Si vous souhaitez rester lors de notre apéritif dînatoire, qui se déroulera à la salle des fêtes à partir de 19h, merci de vous inscrire et de joindre une participation de 5€ par personne à l'ordre de la SGAPE.

Inscription à retourner avant le 4 mai par courrier à :

Mairie 4 place de l'église 87510 Saint-Gence

En espérant vous voir nombreux !

Contacts : Arnaud au 06 45 74 77 98 ou sgape87@gmail.com



Nom : Prénom : Téléphone :

Je participe à la balade contée grand tour Nb adulte : Nb enfant :

Je participe à la balade contée petit tour Nb adulte : Nb enfant :

Je participe à l'apéritif dînatoire (5€ par pers) Nb personne :

Je régle la somme de€ à l'ordre de la SGAPE